

**AN EMSAVER**  
*Numéro spécial congrès 2010*

**XXX<sup>vet</sup> KENDALC'H**  
**XXX<sup>e</sup> CONGRES**

**Texte résultant des votes du Congrès de  
Ploemeur  
des 20 et 21 novembre 2010**

*[A ce stade, le texte ci-après est encore susceptible de rectifications, en principe mineures, liées à des erreurs ou omissions].*

**2° partie**  
**ANALYSE**  
**Unanimité – 1 Abstention**

**II.1. Géopolitique d'une crise annoncée**

L'Union démocratique bretonne inscrit sa réflexion et son action dans le monde qui l'entoure. Si la Bretagne est son principal territoire d'action, elle ne peut ignorer ce qui se passe ailleurs, tant en Europe que dans le monde.

**II.1.1 Une entrée mouvementée dans le XXI<sup>e</sup> siècle : 124 p 1 abs 0 c**

a- On peut estimer que le XXI<sup>e</sup> siècle débute le 11 septembre 2001, lors de la destruction des Twin Towers à New York, tant cet événement a bouleversé la géopolitique mondiale. Cet acte terroriste, commis au nom d'une dérive totalitaire du fait religieux, puise une partie de ses racines dans l'hégémonie d'un système économique mondialisé, le capitalisme financier, qui écrase les peuples et s'avère socialement dévastateur.

b- Ce système économique qui s'est enraciné dans nos sociétés et a favorisé le développement de comportements consuméristes, hédonistes et individualistes, se heurte aujourd'hui aux limites physiques de la planète et notamment à l'épuisement des ressources naturelles dont les énergies fossiles. Les écosystèmes sont considérablement perturbés par les évolutions radicales des activités humaines : saccage des forêts primaires et des cours d'eau, rejet dans l'atmosphère d'énormes quantités de gaz carbonique, appauvrissement des sols ou érosion de la biodiversité... De même, l'utilisation de la technologie à des fins commerciales plutôt qu'humanistes ou écologiques est critiquable, phénomène accentué par l'arrivée de pays émergents dans le monde de la consommation.

Les crises financières, économiques et sociales fragilisent les économies des pays développés, mais n'empêchent pas certains pays émergents comme la Chine de poursuivre leur développement.

c- Le changement climatique global n'est plus une hypothèse mais une réalité tangible qui se concrétise par une multiplication d'événements climatiques extrêmes. L'augmentation de la température et la montée des eaux ne peut qu'impacter plus fortement encore les pays les plus pauvres; d'importantes migrations de populations sont à prévoir vers des territoires moins exposés et de vastes zones pourraient être perdues pour l'agriculture à l'instar de ce qui se passe au Bangladesh.

**II.1.2. Des intérêts financiers défendus par les États**

**4 abs**

a- Alors qu'ils devraient investir prioritairement dans l'éducation, la recherche et l'innovation, la culture et l'aménagement des territoires, certains États préfèrent poursuivre la course à l'armement. Le traité de non-prolifération des armes nucléaires n'est pas respecté et la Chine, les États-Unis, la France et le Royaume-Uni caracolent en tête des plus grosses ventes d'armes au monde.

b- Vivre dans un monde stable suppose un partage des richesses plus équitable que celui qui existe aujourd'hui. Pour cela, il est nécessaire de rendre au Politique sa légitimité face aux lobbies. Les plus puissants aujourd'hui, ceux des milieux financiers, ont un pouvoir croissant et luttent contre toute régulation politique.

c- Beaucoup d'États se sont progressivement réduits à leurs seules fonctions régaliennes, les autres fonctions étant abandonnées au secteur privé. Les moyens de la puissance publique se limitent à assurer le maintien du système capitaliste, présenté comme le seul système réaliste. Ainsi les États sont venus au secours du système financier et se sont endettés et fragilisés.

d- Le capitalisme financier est de plus en plus coupé de l'économie réelle, c'est-à-dire la production, les entreprises, les artisans et les commerçants. Il engendre des effets pervers telle une pression

grandissante sur les salariés au profit des actionnaires. Le capital a pris le pas sur le travail alors même que les salariés sont la première richesse des entreprises. La progression du chômage entretient cet état de fait car la peur du licenciement pousse les employés à accepter des conditions moins attrayantes pour le même salaire (augmentation des heures...), voire même des baisses de revenus. Dans ce contexte, les syndicats voient leur légitimité parfois remise en cause du fait de la faiblesse de l'engagement syndical.

e- L'exemple de la réforme des retraites est révélateur du rôle de l'État dans la promotion de modèles sociaux libéraux. Prétextant que l'espérance de vie à la naissance s'allonge, le gouvernement augmente les durées de cotisation et prétend développer le travail des seniors (alors qu'ils sont souvent encouragés à quitter les entreprises avant 60 ans), mais ne prends pas en compte le fait que c'est aussi la réduction du temps de travail qui a permis une espérance de vie plus longue ainsi qu'une diminution du chômage. Le problème des retraites est en réalité un problème de chômage et de distribution des richesses et des charges.

f- La détérioration des conditions de travail, l'augmentation des charges fixes des ménages (loyer, chauffage, carburant, électricité...) rend la vie quotidienne de plus en plus difficile. On observe cependant que se tissent parfois de nouvelles formes de solidarité par le biais d'une économie alternative basée sur la valorisation des compétences, les circuits courts et non la recherche du profit (Système d'échanges locaux, AMAP-Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne...).

## **II.2. Une Europe des États qui répond bien mal aux enjeux contemporains**

### **U - 1 abs**

a- L'Union Européenne ne fonctionne pas de façon fédérale, mais encore beaucoup trop sur la base de négociations entre États ; ceux-ci étant d'abord préoccupés par leurs propres intérêts. Le parlement européen, seule institution élue au suffrage universel direct, est cependant celle qui dispose toujours du moins de pouvoirs bien que le traité de Lisbonne les ait nettement accrus. La Commission Européenne, dont les membres sont nommés par les États, et, encore plus, le Conseil de l'Union européenne, appelé « conseil des ministres », prennent des décisions plus libérales que les votes du Parlement.

b- Alors qu'une grande partie du droit est, aujourd'hui, issu de l'Union européenne, celle-ci ne parvient toujours pas à constituer une structure politique cohérente. La politique ultra libérale menée par José Manuel Barroso menace certains de nos acquis sociaux.

c- Ainsi, le pacte de rigueur imposé par l'Union européenne est intenable du fait de l'incapacité du pouvoir politique de chaque État membre à faire des choix budgétaires et de politique économique cohérents. Alors que les libéraux prétendent réduire les dépenses publiques à court terme, en réduisant par exemple les moyens des nécessaires services publics de proximité ou de ceux alloués à la politique de santé, l'éducation, la recherche...les déficits demeurant, ils creusent la dette publique en refusant d'augmenter les impôts.

d- Dans ces conditions, la société apparaît de plus en plus divisée en deux catégories : ceux qui possèdent et ceux qui subissent. Ce constat s'applique quelque soit l'échelle territoriale. Le capitalisme est responsable de la déstructuration de ce que l'on appelle « les classes moyennes ».

e- Comme pour se donner bonne conscience, les États européens continuent d'organiser colloques et sommets internationaux sur les bouleversements climatiques et leurs conséquences tout en refusant de faire les choix politiques nécessaires comme l'a montré l'échec du sommet de Copenhague. L'Onu a d'ailleurs relevé que 50 à 80 % des actions concrètes contre le changement climatique et ses conséquences étaient conduites par les régions et les villes

## **II.3. Les ravages du capitalisme sauvage en France**

### **II.3.1. Une stratégie libérale dogmatique**

**U - Abs : 19**

a- Depuis l'accession de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République, en 2007, la précarisation n'a cessé d'augmenter dans tous les domaines. Parallèlement, les mesures législatives favorables aux plus fortunés se sont multipliées comme le bouclier fiscal. Nicolas Sarkozy gère les finances et la politique de l'État à court terme, mais vise à long terme la mise en place de l'ultra-libéralisme.

b- Suite à la crise monétaire européenne et à la baisse du cours de l'euro en mai dernier, le président français a annoncé qu'il gèlerait les investissements publics pour les trois années à venir afin de retrouver des niveaux d'endettement convenables, soit ceux déterminés par le pacte de stabilité européen (plafond de 60 % du PIB pour l'endettement et plafond de 3 % du PIB pour les déficits publics). On ne peut que rejeter le fait qu'il joue sur le levier des dépenses de manière sérieuse alors même que la crise est toujours là, sans à aucun moment accepter de considérer le levier recettes, par exemple en commençant par abroger les mesures qui ont démontré leur inutilité économique (loi TEPA, bouclier fiscal ...).

c- Les « crises » répétées sont autant d'occasions de faire passer des réformes antisociales telles que celle des retraites notamment.

d- Alors que les libéraux promettaient du travail pour tous, on constate aujourd'hui que les chiffres du chômage sont au plus haut, que les conditions de travail se sont souvent largement dégradées, que la précarité (petits boulots, intérim, temps partiel subi...) s'est développée, que les droits sociaux les plus élémentaires sont remis peu à peu en question. Les mobilisations sociales peinent à contrecarrer les plans sociaux ou gouvernementaux.

e- L'incapacité des gouvernements à équilibrer les comptes de l'Etat français au cours des 38 dernières années a engendré un déficit cumulé colossal qui hypothèque lourdement l'avenir. Cet endettement accumulé par de nombreux Etats contient le risque d'une nouvelle crise économique mondiale. La nécessité de dégager des excédents pose la question très politique de la répartition de la contribution.

### **II.3.2. Une répression accrue – La montée en puissance des politiques sécuritaires**

**U - 1 abs**

a- On assiste également à un retour en arrière dans le champ des libertés individuelles : les centres de rétention continuent d'accueillir des personnes sans papiers destinées à être expulsés, jamais les militants pro-réunification n'ont été autant inquiétés que ces dernières années... Le développement du fichage généralisé, de la vidéosurveillance dans l'espace public et de la biométrie représentent également une porte ouverte aux dérives autoritaires.

b- La politique menée à l'encontre des Roms et notamment les reconduites massives à la frontière confirment que la France n'est en rien « le Pays des droits de l'Homme » qu'elle prétend être.

c- L'idéologie sécuritaire atteint des sommets et aujourd'hui la répression a supplanté la prévention. Le dialogue entre l'État et la population n'est plus une préoccupation.

-

### **II.3.3. Une fracture territoriale entre villes et campagnes, une forme de métropolisation à risque Unanimité**

a- En France, contrairement à la majorité des Etats européens, le pouvoir est hyper centralisé. Outre la question de son efficacité cette organisation politique marque une défiance à l'égard des citoyens dans leur capacité à s'administrer et constitue un refus de développer la démocratie.

b- La réforme territoriale voulue par le gouvernement va aggraver la fracture sociale et territoriale. Si l'empilement administratif rend la chose publique de moins en moins transparente pour le citoyen, la réforme annoncée par Sarkozy en octobre 2009 ne répond pas à la nécessaire simplification. Et, paradoxalement, alors que plusieurs sondages montrent la confiance des habitants dans les collectivités territoriales, la recentralisation s'accroît.

c- Si les fonctions métropolitaines sont source de dynamique territoriale, le statut de « métropole » proposé aux plus grandes villes françaises va inévitablement creuser le fossé entre la ville et la campagne en concentrant davantage encore les activités et les moyens dans les zones urbaines. Les autonomistes sont attachés aux fonctions de cohérence assurées par les régions.

d- Cette réforme est l'aboutissement d'une politique de « pôles » qui s'est concrétisée par la fermeture de bureaux de postes, de tribunaux, mais également d'hôpitaux de proximité. Les services publics n'étant plus jugés rentables, on les supprime purement et simplement. En terme d'aménagement du territoire, cette opposition ne peut être que néfaste au respect des bassins de vie. D'ailleurs, la réforme des collectivités territoriales prévoyait initialement la suppression des Pays.

#### **II.3.4. Une politique d'uniformisation culturelle et médiatique**

Unanimité

a- L'utilitarisme permanent, la recherche de profits et de la rentabilité à court terme a aussi des conséquences désastreuses dans le domaine culturel et linguistique.

b- Malgré les promesses répétées de législation dans le domaine des langues régionales, celles-ci ne disposent toujours d'aucun cadre légal. Les langues régionales pâtissent non seulement du jacobinisme toujours omniprésent en France, mais également de la recherche d'utilité économique et des liens qui se distendent entre villes et campagnes.

c- Depuis sa nomination, le ministre de l'identité nationale apparaît de plus en plus comme celui qui détourne la population des véritables problèmes. En concentrant l'attention sur l'Autre et en le rendant responsable de nos maux, on évite de se remettre en cause. Au contraire, la politique nationale portée par le président est de valoriser « un bon Français » et de pointer du doigt ceux qui ne vivent pas selon les comportements dominants. L'État promet donc aujourd'hui une identité exclusive alors que la République est, théoriquement, laïque et garante du respect de tous. La laïcité est à tort considérée comme un acquis alors qu'elle est une conquête non achevée.

d- Dans le domaine culturel, la politique actuelle ne porte aucune ambition. Les droits culturels de chaque individu ne sont pas respectés et les discriminations sont encore très fréquentes.

e- Le pouvoir médiatique du président de la République et sa mainmise sur les décisions en matière de médias (désignation du président de France Télévision, implication de parents et de proches de Sarkozy dans des opérations d'acquisition et de concentration de médias...) peut faire penser que le quatrième pouvoir n'est plus libre.

#### **II.3.5. Un bouleversement politique**

**U- 1 abs**

a- Par sa politique d'ouverture gouvernementale, et l'arrivée au gouvernement de socialistes et de centristes, voire l'implication d'écologistes quand il s'agissait de travailler sur le Grenelle de l'environnement, Nicolas Sarkozy a tenté de brouiller le jeu des partis politiques traditionnels.

b- Cette politique n'ayant pas donné les résultats espérés aux scrutins qui se sont succédé depuis 2008 (municipales, européennes, régionales), Nicolas Sarkozy a entrepris un virage vers l'extrême

droite, en stigmatisant des catégories entières de la population et en revenant à ses fondamentaux en matière de discours sécuritaire. Ce nouveau virage vise à lui permettre de reconquérir d'ici 2012 un électorat du Front national qui ne lui était plus acquis comme en 2007.

c- L'émergence électorale d'Europe Ecologie et de ses alliés (Régions et Peuples Solidaires...) aux européennes puis sa relative confirmation aux régionales a installé l'écologie politique comme 2<sup>e</sup> force à gauche. Les résultats obtenus, en lui permettant d'espérer franchir le seuil de qualification pour le second tour, y compris dans certaines élections au scrutin uninominal, sont susceptibles de changer durablement les rapports de force à gauche et la construction de futures majorités.

d- Le parti socialiste reste le parti de gauche majoritaire en France. Sa victoire aux élections régionales l'a conforté dans cette position. -

-  
e- Le Parti communiste français conserve des postes à responsabilité grâce à une fidélité à une politique d'alliance électorale aux socialistes. L'apparition du Parti de gauche, la mutation sans succès de la LCR en NPA contribue à un émiettement de l'extrême-gauche, affaiblie électoralement mais toujours présente sur le terrain social.

f- La stratégie du Modem de travailler avec la droite comme avec la gauche est un échec. Sa ligne idéologique n'a pas été jugée suffisamment visible par les électeurs lors des dernières élections tant européennes que régionales.

g- L'UDB est le parti politique breton le plus important comme en témoigne sa présence militante et le nombre de ses élus. Il faut noter la participation du Parti Breton, aux élections européennes et régionales et l'évolution d'Emgann en Breizhistance. L'UDB reste l'outil essentiel pour défendre les intérêts du peuple breton.

## **II.4. Une Bretagne fragilisée**

### **II.4.1. Un déséquilibre Ouest-Est accentué**

U- 1 abs

a- Depuis 2008, la politique de désertification du centre Bretagne s'est poursuivie. En janvier dernier par exemple, le tribunal d'instance de Pontivy a été transféré à Lorient. Plus grave encore, la fracture territoriale entre la basse et la haute Bretagne se renforce. Rennes et Nantes mènent des stratégies urbaines individuelles et concentrent de fait la matière grise et les services bretons.

b- C'est ainsi que la métropolisation fait rêver certains élus locaux, mais inquiètent le reste des Bretons. Seule, l'UDB, s'est opposée en avril dernier à un vœu proposant l'élargissement de l'agglomération de Rennes dans la perspective de la réforme territoriale, qui lui permettrait de prétendre au statut de « métropole » applicable aux agglomérations d'au moins 450 000 habitants.

### **II.4.2. Un modèle économique périmé sans prospective à long terme** **Unanimité**

a- Alors qu'elle était, jusque là, relativement protégée de la crise, la Bretagne semble avoir été touchée plus fortement en 2009 et 2010. De nombreuses entreprises sont ou ont été en difficulté. C'est le cas de Bobcat à Pontchâteau, de la Fonderie de Bretagne (ex-SBFM) à Lanester, de la filière

automobile dans le bassin rennais, d'entreprises de télécommunication dans les Côtes d'Armor, de Jabil à Brest, des chantiers navals de Saint-Nazaire...

b- Ces crises ont conduit l'État et les collectivités, en particulier la Région Bretagne, à engager un plan d'aides qui s'est traduit par des subventions exceptionnelles. Cependant, la crise économique n'a, à aucun moment, fait place à un débat de société sur l'économie dont la Bretagne a besoin. Au contraire, des entreprises agro-alimentaires ont bénéficié de subventions sans aucune remise en question ni du modèle agricole, ni même des conditions sociales qui y règnent.

c- Rien d'étonnant donc à ce que les médias fassent leurs gros titres des marées vertes puisque l'agriculture productiviste est bien ancrée en Bretagne, première région agricole de France en volumes de production, mais avant-dernière pour la production de valeur ajoutée par actif agricole. Il est révélateur de constater également que les préfets ont patienté jusqu'à la fin de la campagne électorale des Régionales pour signer les autorisations d'extension de porcheries ou de poulailler. La maternité porcine de Trébrivan est un bon exemple de l'hypocrisie de l'État qui, jugé responsable de la pollution aux nitrates tant par la justice française qu'européenne, persiste à soutenir un certain modèle agricole néfaste pour l'environnement qui aboutit à un désastre économique.

### **II.4.3. Une culture niée**

U- Abs : 1

a- La culture bretonne est marginalisée tant dans l'Éducation nationale et l'enseignement catholique - où les ouvertures de classes bilingues nécessitent des luttes épuisantes pour les parents d'élèves et les militants, que dans son traitement à la télévision.

b- Du côté des politiques linguistiques, le constat est le même. On attend toujours la loi en faveur des langues régionales qui avait été promise lors de leur inscription à l'article 75.1 de la Constitution. L'Office publique de la langue bretonne voit le jour après plusieurs années de négociations entre les parties (État, Région, départements). En 2010 environ 120 communes représentant près de 1 million d'habitants, soit presque le quart de la population de Bretagne, ont signé la charte « Ya d'ar Brezhoneg ». Jamais dans le passé autant de communes ne se sont engagées aussi fortement pour la promotion de la langue bretonne.

c- Du fait de la crise et de la raréfaction des fonds publics, certaines politiques culturelles portées en Bretagne, tant par l'État via la Drac que par les collectivités territoriales, sont remises en cause. Si beaucoup d'aspects de notre culture bretonne ont vécu, se sont développés et renouvelés grâce à l'engagement bénévole militant, il ne faut pas oublier le statut et le travail des artistes. A chaque époque, la culture est un élément fondamental de la vie sociale.

d- Les mobilisations impressionnantes de ces dernières années autour des thèmes de la langue bretonne, de la réunification ou de la revendication de l'autonomie, laissent trop souvent les journaux et les télévisions silencieux. Les partis politiques et les associations telles que Ai'ta, Bretagne réunie ou 44 = Breizh, voient ainsi leurs mobilisations médiatisées de façon insuffisante.

## **II.5. Un nouveau paysage politique en Bretagne**

L'UDB a agi face à ces problèmes à l'occasion des élections et sur le terrain du militantisme, en affirmant ses valeurs de parti autonomiste, écologiste, de gauche.

### **II.5.1. L'émergence d'Europe-Écologie**

U- Abs : 5

a- Europe-Écologie est née peu avant les élections européennes de 2009. Une dynamique de rassemblement pour une société écologique a été lancée avec comme figures médiatiques Daniel Cohn-Bendit, José Bové et Eva Joly. Ce projet était également une façon de réconcilier les écologistes partisans du oui et ceux du non lors du référendum sur le traité constitutionnel européen en 2005.

b- Depuis des années, les Verts et l'Alliance libre européenne forment un seul groupe au Parlement européen. L'UDB, de son côté, est entrée au conseil régional de Bretagne en 2004 grâce à une alliance réussie avec les Verts et des personnalités de la gauche alternative. Ces éléments ont amenés R&Ps à être membre fondateur d'Europe-Écologie.

c- L'attitude hégémonique d'une partie du PS en Bretagne et la transformation d'Europe-Écologie en nouveau parti écologique intégrant les Verts sont des éléments à prendre en compte dans la recomposition des forces progressistes en France et en Bretagne, les échéances des élections cantonales et sénatoriales en 2011 puis des élections présidentielles et législatives en 2012 en formant des étapes importantes.

#### II.5.1.1 La réussite des Européennes

a- Les élections européennes de juin 2009 ont constitué la première victoire d'Europe-Écologie qui a fait passer l'écologie politique en Bretagne du score de 9,7 % des voix exprimées lors des élections régionales en 2004 à 18,6 % en 2009. Durant la campagne, le militantisme de l'UDB a été remarqué et les idées du parti ont été largement portées par sa candidate et porte-parole, Mona Bras. A l'inverse, la liste PS a subi un revers cuisant avec seulement 17,7 % en Bretagne contre 32,9 % en 2004. A noter également que la Bretagne confirme son ancrage à gauche.

b- Le résultat s'est matérialisé dans la circonscription dont fait partie la Bretagne par l'élection au Parlement européen de Yannick Jacot, mais également de Nicole Kil-Nielsen, militante verte rennaise. Du côté de la fédération Régions et Peuples solidaires, les excellents scores de la circonscription sud-est ont permis l'élection de François Alfonsin qui siège aujourd'hui dans le groupe de l'ALE. Son attaché parlementaire est membre de l'UDB.

#### II.5.1.2. L'épisode des Régionales

a- Cette réussite ayant marqué un tournant dans l'histoire politique de l'écologie en France, le mouvement a perduré jusqu'aux régionales où la question s'est posée pour l'UDB de s'investir à nouveau au sein de la dynamique Europe-Écologie déclinée au niveau breton.

b- Lors d'une convention nationale à Pontivy, en septembre 2009, le parti s'est prononcé majoritairement pour la poursuite de ce mouvement.

c- Les résultats du premier tour ont donné à la liste Europe-Écologie Bretagne à 12,21 % des voix. La liste menée par les socialistes a, elle, été créditée de 37,19 %. Après des négociations avortées, la liste conduite par Jean-Yves Le Drian a décidé de partir seule, ce qui a contraint la liste Europe-Écologie Bretagne à un maintien au second tour. Il convient ici de noter que vu le score extrêmement faible de la droite (23,73 % pour l'UMP), cette décision de se maintenir au second tour ne contredisait en rien l'objectif du dernier congrès de l'UDB de conserver la Bretagne à gauche.

d- Au second tour, la liste Europe-Écologie Bretagne a obtenu 17,37 % des voix. C'est la première fois dans l'histoire de la Bretagne qu'une liste ouvertement autonomiste et pro-réunification obtient un tel résultat. Europe-Écologie Bretagne obtient donc 11 élus dont 4 pour l'UDB, qui avait décidé de maintenir un groupe autonome comme lors du précédent mandat. La situation ne change pas en nombre d'élus, mais l'UDB est dans une opposition constructive et porte un projet alternatif à gauche, elle ne figure plus dans l'exécutif régional ;

e- En la Loire-Atlantique, l'UDB a décidé de participer à la liste Europe-Écologie Pays de la Loire sous condition d'un engagement programmatique en faveur du processus de réunification de la Bretagne, ce qui fut obtenu. En cas de fusion au second tour entre cette liste et la liste PS conduite par J. Auxiette, l'UDB avait annoncé qu'elle n'en serait pas, ce qui fut fait.

### **II.5.2 : L'UDB dans le mouvement social et citoyen en Bretagne**

## Unanimité

a- L'UDB a participé de façon active aux mobilisations portées par le mouvement social et citoyen ces deux dernières années pour la défense des services publics (poste, hôpitaux...), des droits des salariés, des retraites, la lutte contre le nucléaire, les OGM, le soutien aux personnes sans-papiers, l'opposition à la politique sécuritaire du Président Sarkozy. Elle a aussi milité contre le renforcement de l'agriculture intensive (maternité porcine de Trébrivan, algues vertes...).

b- L'UDB a aussi mené campagne sur des thèmes tels que l'autonomie régionale, la réunification ou le bilinguisme :

- Popularisation de l'idée d'autonomie au travers notamment des élections,
- édition d'une affiche contre la réforme territoriale,
- engagement marqué des élus pour la signature de la Charte Ya d'ar Brezhoneg.

-

### 3<sup>ème</sup> partie ORIENTATIONS

C : 1 – Abs : 25 – P : 97

#### III.1. Affirmer nos valeurs de façon pédagogique

##### III.1.1. Pour une société de la liberté

###### III.1.1.1 Assurer le respect des droits fondamentaux

###### Unanimité

a- Chaque personne, individuellement et collectivement, doit pouvoir jouir de ses droits et participer aux choix publics dans les domaines politiques, économiques, sociaux et culturels. En Bretagne, l'UDB agit pour la reconnaissance du peuple breton et de ses droits.

b- L'État n'a pas à imposer une identité comme il l'a fait en France par l'intermédiaire du ministère de « l'identité nationale ». Dans notre société de plus en plus complexe, les appartenances multiples se développent et cela favorise le dialogue entre les cultures et la tolérance.

c- Une politique culturelle bretonne ne saurait donc être imaginée sans donner la possibilité à chacun de se construire et d'être acteur de sa culture. En Bretagne, cela suppose par exemple l'encouragement à la création d'emplois en langues bretonne et galloise. L'UDB reconnaît aussi la contribution des apports culturels extérieurs à l'évolution, au développement et à l'enrichissement de l'identité bretonne.

-  
d- Pour l'UDB, une politique linguistique volontariste se justifie d'abord par l'adhésion durable de la population bretonne, qui exprime un large consensus en faveur de la langue bretonne. Il s'agit surtout d'un enjeu de cohésion sociale et de reconnaissance de l'identité individuelle et collective des Bretonnes et des Bretons. Avec ou sans l'État et ses services, cette politique doit être mise en place en premier lieu par l'aide aux ouvertures de sites d'enseignement bilingue et immersif ou de formation pour adultes, aux activités périscolaires bilingues, mais également en impulsant la création d'un pôle audiovisuel en langue bretonne pour généraliser l'usage de la langue bretonne dans la vie publique. L'UDB se prononce en faveur d'une réelle politique de promotion du gallo.

e- L'intégrité territoriale étant un principe du droit international, l'UDB milite également pour l'accès à l'information pour tous les Bretons, y compris les citoyens de la Loire-Atlantique et qui sont coupés de toute information bretonne.

f- Les droits fondamentaux ne sont cependant pas uniquement culturels et se mesurent également dans la sphère professionnelle. Ainsi, l'UDB veut qu'il soit mis un terme aux différentes formes de discrimination entre les hommes et les femmes, notamment salariales. Le droit syndical doit pouvoir s'exprimer pleinement et doit gagner en capacité d'agir et de contrôler, notamment dans les processus de décision économique au niveau de l'entreprise.

g- L'UDB rejette toute forme d'exclusion qu'elle soit basée sur les origines, la nationalité, les idées, la religion, les orientations sexuelles... L'UDB rappelle que les 18 discriminations identifiées par la Halde ne sont pas des opinions, mais des délits et que ces délits doivent faire l'objet de politiques de prévention. L'UDB milite pour que l'égalité des droits inscrite dans la loi soit traduite en dispositifs concrets d'accès aux droits dans tous les domaines de la vie sociale. Elle milite pour des droits identiques pour tous et notamment pour le droit de vote des étrangers aux élections locales, des droits civils équivalents entre homosexuels et hétérosexuels.

-  
h- L'UDB s'inscrit en opposition à toutes les mesures répressives qui ne font qu'attiser les conflits et ne s'attaquent aucunement à leurs causes. Elle milite contre la banalisation des gardes à vues abusives, de la vidéosurveillance, du fichage et de toutes les remises en cause des libertés

observables en termes de contrôle social (augmentation des durées de détention, réduction des droits, etc.).

### III.1.1.2. Obtenir l'autonomie de la Bretagne

#### **Unanimité**

a- Les efforts des Bretons se traduisent par des succès de nature à leur donner confiance dans leurs capacités à gérer leurs affaires. L'UDB doit inciter le peuple breton à revendiquer son autonomie qui lui permettra de maîtriser son destin.

b- L'autonomie est un mode d'organisation de la vie publique et de gestion des finances publiques efficace et efficiente pour les Bretons car elle garantit une démocratie de proximité et une transparence accrue du fait politique. Par le droit de légiférer, l'autonomie confère aux populations une plus grande liberté de choix collectifs et une dignité. C'est donc un instrument pour une meilleure démocratie et la mise en œuvre de politiques publiques de gauche.

c- Les dernières élections présidentielles et législatives ont à nouveau démontré l'originalité du vote breton. Alors que la Bretagne a voté majoritairement pour la gauche en 2007, elle subit les politiques de régression sociale et politique de Nicolas Sarkozy, sans beaucoup de moyen pour se défendre. Un statut d'autonomie pour la Bretagne aurait permis d'atténuer les effets du sarkozysme.

d- Cette autonomie bretonne va de pair avec une exigence de fédéralisme différencié en France. Le fédéralisme différencié prend le contre-pied radical du système centralisé unitariste français. Il souhaite remplacer la pyramide des pouvoirs descendant du centre vers la périphérie et le local par une pyramide des pouvoirs ascendant de l'échelon géographiquement le plus petit à l'échelon géographiquement le plus grand, selon un principe de subsidiarité et non de hiérarchie. Rejetant l'unitarisme uniformisant qui prévaut en France, le fédéralisme différencié suggère au contraire l'idée, suivant le modèle espagnol ou canadien, que chaque région pourrait avoir un statut et des compétences différents, en fonction de ses revendications. La Région doit être avant tout un espace politique de débat démocratique et de prise de décisions, et non une entreprise en concurrence avec les autres Régions. Questionnant le déséquilibre territorial inhérent au centralisme, le fédéralisme permettrait de privilégier les principes de solidarité et de coopération entre territoires.

e- L'objet du projet de fédéralisme différencié est de permettre aux régions de disposer des moyens légitimes pour assurer le bien-être de leurs citoyens et la solidarité avec les autres régions européennes.

f- : A terme, cette conception doit trouver sa traduction politique organisationnelle, au-delà de ce qu'est aujourd'hui l'UDB : c'est un sujet de débat avec les autres forces de gauche.

g- : L'UDB s'engage à mener une nouvelle réflexion structurante visant à réactualiser son projet de statut particulier d'autonomie en déclinant exhaustivement les domaines de compétences réclamés. Cela devra se concrétiser par une campagne de communication.

=

### **III.1.2. Pour une société de la solidarité**

A l'heure où les inégalités sociales se creusent et où les politiques gouvernementales répondent à des objectifs marchands, nous proposons une politique de solidarité radicalement différente, fondée sur la prévention et non simplement sur la correction. La qualité des conditions de vie, économiques et sociales des citoyens passe par une anticipation des difficultés sociales de demain.

#### III.1.2.1. **Solidarité et justice sociale**

**U- Abs : 2**

a- L'UDB s'inscrit dans une volonté de renforcer le lien social entre les générations. Elle affirme que la justice sociale doit être au cœur de tout projet de société soutenable.

b- Il est nécessaire de donner aux jeunes Bretonnes et Bretons les moyens de leur autonomie. Ils doivent pouvoir vivre, étudier et se loger dignement sans dépendre de petits boulots précaires qui risquent de compromettre la réussite de leur projet de vie ou leur santé. Une éducation et une formation de qualité sont plus que jamais nécessaires pour participer à l'épanouissement personnel et bien démarrer dans sa vie professionnelle. Ceci suppose de mettre un terme à la logique marchande à l'œuvre notamment dans l'enseignement supérieur et d'allouer des moyens accrus aux secteurs de l'éducation et de la formation permanente.

c- Dans le cadre professionnel, l'UDB rappelle que le droit des salarié-e-s s'applique à tous, y compris aux plus jeunes et qu'il est illogique pour des entreprises de refuser l'embauche de jeunes sous prétexte qu'ils n'auraient pas d'expérience. C'est bien en formant les plus jeunes auprès des plus expérimentés que l'on conserve le savoir-faire.

d- Il est également du devoir de la puissance publique d'assurer les conditions de l'autonomie des personnes âgées et d'éviter leur isolement qui tend à se développer. C'est bien la poursuite d'une véritable intégration dans la vie dont ont besoin les plus anciens. Il est nécessaire d'assurer le maintien à domicile des personnes âgées qui le souhaitent et de leur offrir un accompagnement régulier. Cet accompagnement, que l'on doit également assurer pour les personnes handicapées, est source de création d'emplois qualifiés et d'utilité sociale.

e- Le contraste entre les petites retraites, les minima sociaux et les salaires ou rémunérations mirobolants de certains dirigeants de multinationales est indécent. Il n'est pas concevable de laisser de telles disparités s'installer. Pour l'UDB, si la valorisation des bas salaires et revenus est une priorité, il est aussi urgent d'engager un débat de société sur la nécessité de fixer un écart maximal entre les revenus les plus bas et les plus élevés, comme condition de justice et de paix sociale.

f- Une société se bâtit ensemble, c'est donc entre chaque génération qu'il faut créer des passerelles si l'on souhaite que la cohésion sociale perdure. Pour l'UDB, il faut lutter contre toute forme d'isolement tant physique que psychique car cela peut favoriser des pratiques autodestructrices telles que la consommation excessive d'alcool et de drogues ou, pire, conduire au suicide.

g- L'UDB s'oppose donc au bouclier fiscal et aux mesures favorisant une même catégorie et préconise au contraire une élévation des minima sociaux et une taxation des plus hauts revenus. De même, elle appelle les collectivités territoriales à trouver les moyens de réduire les dépenses qui pèsent sur les ménages, telles que les politiques d'économie d'énergie et les initiatives permettant de développer les alternatives à la voiture pour les salarié(e)s. Enfin, l'UDB estime primordial, en Bretagne particulièrement, de lutter contre la spéculation immobilière qui exclut les moins riches et repousse principalement les jeunes actifs de plus en plus loin des centres de travail et du littoral. La recherche de nouvelles formes d'habitat telles que les coopératives doit en particulier être valorisée.

h- L'UDB sera également attentive à ce que l'établissement Public Foncier Régional, joue son rôle de régulateur foncier, tant à destination du monde rural qu'urbain, plus particulièrement en zone littorale. L'UDB fera de l'urbanisme et du logement, notamment de celui des jeunes ménages, un enjeu majeur. Elle se donnera les moyens de faire dans ces domaines des propositions concrètes mises en valeur dans le cadre d'une campagne de communication.

i- Les conditions de travail doivent être améliorées, la santé au travail et la prévention des risques professionnels doivent être une préoccupation majeure. Si des progrès ont été réalisés, les maladies professionnelles restent un fléau et de nouvelles apparaissent, comme le stress. Les nombreux suicides au travail en sont malheureusement la traduction. Les notions de sécurisation des parcours professionnels et de salaires garantis pour les salariés doit devenir une réalité, et il convient de s'engager pleinement dans la garantie de la formation tout au long de la vie de façon à accompagner les évolutions ou les reconversions professionnelles.

-  
j- Aujourd'hui, le modèle économique est source de mal-être. Ce n'est donc plus d'un verdissement de l'économie dont nous avons besoin, mais bien d'une transformation écologique et sociale du modèle économique afin de garantir une amélioration du bien-être tant des salarié(e)s que des personnes sans activité professionnelle. L'économie de proximité, la production locale, l'amélioration de la qualité des produits, la préservation de l'environnement, la reconversion des filières en difficulté participent à cette transformation nécessaire.

k- Les collectivités ont le pouvoir d'agir sur cette révolution économique en intégrant dans leurs appels d'offre des clauses environnementales et sociales.

-  
l- l'UDB veut que la Bretagne se montre exemplaire dans l'accueil des populations issues de l'immigration. C'est pourquoi elle appelle à une représentation officielle des associations de migrants au sein du Conseil économique, social et environnemental régional (CESER) et à la création d'une Conférence permanente des migrations afin de prévenir les difficultés liées à l'arrivée de populations d'origine étrangère mais aussi de permettre à ces dernières de jouer leur rôle de passerelles entre leur pays d'origine et la Bretagne.

### **III.1.2.2. La solidarité territoriale**

P : 105 C : 15 – Abs : 5

a- La première des solidarités territoriales, c'est la réunification de la Bretagne. Cette nécessaire réunification administrative de la Bretagne, et le réaménagement complet du territoire français, offre l'occasion de sortir d'une approche classiquement centralisatrice sur le modèle jacobin français, en répartissant sur le territoire breton les fonctions stratégiques de gouvernance, en rendant à la Bretagne sa dimension maritime et en calquant l'administration régionale sur un territoire vécu.

-  
b- L'UDB milite pour un aménagement équilibré de l'ensemble de la Bretagne, condition d'une solidarité entre tous les Bretons. Or, aujourd'hui, tant Rennes que Nantes attirent les compétences et les ressources de l'ensemble de la Bretagne.

c- Le projet de loi dit de réforme territoriale va accélérer cette disparité entre haute et basse Bretagne et plus largement entre les « métropoles » rennaise et nantaise et le reste du territoire. De plus, ce projet menace de réduire les pouvoirs déjà faibles des conseils régionaux en les privant de la clause de compétence générale et en réduisant leur autonomie fiscale à 10 % seulement de leurs recettes. Dans cette logique, l'avenir du conseil régional serait donc d'être une chambre d'application de décisions prises uniquement à Paris.

d- L'UDB, au contraire, veut réhabiliter le modèle territorial breton reposant sur un tissu de villes moyennes et petites et de « pays » qui assurent aux Bretons la plupart des services dans un rayon de 20 à 30 km. Elle milite pour la suppression des conseils généraux et la redistribution de ses compétences entre le conseil régional et les « pays » qui pourraient avoir vocation à se substituer aux intercommunalités, ce qui suppose une élection de leurs assemblées au suffrage universel direct et une fiscalité propre.

-  
e- Nous refusons pour la Bretagne, comme pour l'ensemble des régions, le schéma centralisateur français qui tend à se reproduire à l'échelon régional au profit de certaines villes. Nous voulons une Bretagne équilibrée sur le plan démographique comme sur le plan économique, qui sache répartir les fonctions de commandement régional entre plusieurs villes.

f- Plutôt qu'un développement par pôles et la consommation anarchique d'espaces que cela entraîne, l'UDB entend promouvoir une Bretagne multipolaire. Cet objectif ne doit cependant pas faire oublier qu'il existe un grave fossé démographique entre le centre Bretagne et le littoral et que c'est bien par la création d'activités locales que ces zones délaissées se repeupleront.

g- Les îles bretonnes subissent, selon leur localisation et leur éloignement du continent, des phénomènes présents sur le reste du territoire mais avec encore plus d'acuité : une pression foncière liée à une économie résidentielle qui impacte lourdement les habitants permanents, un recul démographique découlant des problèmes d'accessibilité, un accès difficile à l'eau potable et à des sources d'énergie, les conséquences du dérèglement climatique (érosion du littoral, risques de submersion).

h- Les collectivités territoriales doivent donc encourager une répartition équitable des centres de décisions et des pôles d'activités structurantes sur le territoire breton. Ainsi, l'UDB approuve l'installation prochaine de l'Ofis ar brezhoneg dans les locaux du château de Kerampuilh à Carhaix ou encore le choix de l'Onu d'installer à Brest son agence ClimSat en 2008.

i- Dans une société de la mobilité comme la nôtre, le degré d'exclusion sociale se définit de plus en plus par la capacité qu'ont les individus à se déplacer. Personnes âgées, handicapés, à faibles revenus ou jeunes sont de plus en plus marginalisés au profit de ceux qui peuvent circuler facilement entre les zones concentrant désormais la grande majorité des activités. La solution alternative à cette ségrégation spatiale repose sur la reconstitution de services publics de proximité : tribunaux, postes, gares, mais également médecins de campagne, écoles, hôpitaux, commerces, crèches...

### III.1.2.3. La solidarité avec les peuples du monde

#### Unanimité

a- L'UDB dont l'un des objectifs est de garantir les droits du peuple breton, se déclare solidaire de tous les peuples en lutte pour leurs droits tant politiques, culturels que sociaux. Coopérer avec d'autres régions du monde permet de renforcer ses propres compétences mais aussi d'élargir son horizon mental et, ce faisant, de s'interroger sur ses propres pratiques par rapport aux relations humaines ou à la préservation de l'environnement.

b- Cette solidarité doit se concrétiser par notre soutien à des processus de décision démocratiques fondés sur les peuples et non plus sur les États. L'UDB souhaite une Europe fédérale, écologique et sociale qui donne plus de poids aux peuples et aux citoyens. Ceci passe par un renforcement du pouvoir du Parlement européen et du Comité des régions et sur un découpage des circonscriptions électorales européennes qui corresponde, autant que possible, à des territoires, donc à des réalités culturelles et sociales, et non à des zonages quantitatifs. La politique ultra libérale ancrée dans les traités européens et mise en œuvre par la Commission européenne menace nos systèmes sociaux. Face à cela, l'UDB entend lutter avec les autres forces de progrès pour une réforme en profondeur visant à faire primer l'intérêt général et en premier lieu les droits sociaux sur la libre concurrence.

c- Cette exigence démocratique doit se traduire également au niveau international par le renforcement de l'Onu, seule structure légitime à intervenir dans des conflits. L'UDB, au contraire, condamne l'ingérence de certains États dont bien sûr les États-Unis, mais également la Chine, la Russie ou la France, font preuve.

d- La lutte contre le réchauffement global de la planète, l'adaptation des territoires et de leurs populations à ses conséquences, l'accès à l'eau, la protection et la promotion des agricultures familiales, l'éducation initiale et la formation professionnelle (notamment chez les jeunes filles), l'accès à la santé, l'utilisation des énergies renouvelables sont les grands enjeux de la solidarité internationale au XXI<sup>e</sup> siècle et ceci vaut pour tous les peuples.

-

e- L'UDB soutient la création, sous l'égide de l'Onu, d'une Organisation mondiale de l'environnement et celle d'une Organisation mondiale de l'agriculture et de l'alimentation dans le double but de regrouper les instruments internationaux existants et de soustraire ces ressources essentielles à l'humanité au diktat du marché global et des lobbies financiers.

f- L'UDB soutient la reconnaissance de la souveraineté alimentaire. Il n'est pas tolérable en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle qu'un milliard d'êtres humains souffre de malnutrition ou de famine. Défendre la souveraineté alimentaire, c'est défendre le droit pour les populations de déterminer les politiques agricoles et alimentaires qui leur conviennent, sans que ces décisions soient néfastes pour les autres populations. C'est une rupture par rapport à l'organisation actuelle des marchés agricoles de l'OMC (Organisation mondiale du commerce), car les surplus agricoles des pays riches ne doivent plus déstabiliser les productions des pays émergents et des règles de commerce équitables sont à instaurer.

### **III.1.3. Pour une société écologique**

Pour l'UDB, l'écologie n'est pas une mode, mais bien un enjeu de civilisation car aujourd'hui, plus que la planète, c'est bien l'Humanité qui est menacée par le changement climatique et ses conséquences et la perte de biodiversité. La Bretagne et les Bretons doivent, à leur échelle, participer à la lutte contre ces fléaux.

#### III.1.3.1. Éduquer à l'écologie

U- 1 abs

a- L'école est un puissant levier d'évolution des mentalités. La pédagogie auprès des plus jeunes est nécessaire à la création d'une société alternative. De la même façon, l'éducation populaire, aujourd'hui mise à mal, peut être un moteur de la transformation écologique sur les territoires bretons.

b- Ceci suppose que les programmes scolaires qui sont, trop souvent, le reflet des orientations politiques majoritaires intègrent ces exigences.

#### III.1.3.2. Préserver la biodiversité et la qualité de vie en Bretagne

Unanimité

a- L'UDB regrette que l'esprit de l'Agenda 21 soit trop souvent insuffisamment exploité ou réduit à sa portion congrue. Elle souhaite au delà des démarches de développement durable voir s'orienter l'action collective vers des plans climats territoriaux plus ambitieux et surtout plus concrets. Il en va notamment de la santé des citoyens, puisque l'on sait aujourd'hui que l'environnement est en grande partie responsable des problèmes sanitaires. L'UDB rappelle que la lutte pour une eau de qualité est un grand défi de la Bretagne. La région doit avoir la compétence pour un service public de l'eau sous toutes ses formes. L'UDB se prononce pour une gestion publique de l'eau en régie ou en société publique locale.

b- L'UDB entend œuvrer pour la reconversion du système agricole productiviste en une agriculture paysanne et familiale. Les nouvelles pratiques agricoles doivent avoir à cœur la préservation des ressources tant bocagères que fluviales et maritimes. Les aides et la formation professionnelle doivent être orientés pour favoriser l'essor d'une agriculture respectueuse des femmes et des hommes et de l'environnement.

c- Pour cela, l'UDB demande que soient définis pour la Bretagne des objectifs chiffrés ambitieux de réduction des polluants à la source. Elle demande aux pouvoirs publics de ne plus passer d'appels d'offre qui ne soient soumis à des critères écologiques.

d- L'UDB milite pour l'obtention du droit de gérer en Bretagne les crédits de la Politique agricole commune et appelle de ses vœux à leur régionalisation et leur mutualisation. Ainsi, elle pourra valoriser les filières courtes de produits de qualité plutôt que les grosses multinationales agro-alimentaires. L'UDB réaffirme également son opposition aux OGM et se bat pour que les paysans puissent produire sans être dépendant des consortiums tels que Monsanto. Dans le même esprit l'UDB réclame un libre accès aux semences végétales endogènes traditionnelles et soutient l'action des associations qui agissent en ce sens.

e- Pour l'UDB, la recherche publique doit être davantage orientée vers les domaines environnementaux. Dans un contexte polémique sur la dangerosité de certaines expositions et sur les mesures de prévention à mettre en œuvre, il est nécessaire de mieux évaluer les risques auxquels nous sommes confrontés : nanoparticules, algues vertes et bleues, champs électromagnétiques (Wifi, téléphone portable, réseau électrique...), présence de pesticides dans l'air, poussières, matériaux de construction, résidus de médicaments...

f- La Bretagne doit participer à l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'autonomie énergétique de la Bretagne, par la réduction des consommations et la production d'énergies renouvelables décentralisées, est donc un objectif à atteindre pour construire une société sans pétrole et sans nucléaire. Les bénéfices que les Bretons peuvent en attendre sont très importants : leur confort et leur cadre de vie vont s'améliorer, leurs charges vont diminuer, et cela est une source potentielle de création de dizaines de milliers d'emplois non délocalisables et répartis sur l'ensemble du territoire. S'obstiner à vouloir construire des centrales thermiques à énergie fossile importée, c'est tourner le dos à l'extraordinaire potentiel hydrolien et éolien breton (exemple du Danemark).

g- Pour commencer, il faut s'attaquer aux gaspillages par l'engagement d'actions vigoureuses visant à des économies d'énergie dans l'habitat, le tertiaire, l'industrie et l'agriculture. Favoriser les innovations pour augmenter l'efficacité énergétique sera nécessaire une fois cette réduction des gaspillages effectuée.

h. L'UDB réaffirme son opposition à la politique nucléaire tant civile que militaire. Elle s'oppose au projet d'EPR qui constitue un non sens économique et écologique.

#### III.1.3.3. Cesser la politique du zonage et développer une stratégie foncière économe

Unanimité

a- La préservation de la nature passe par une politique du logement radicalement différente. L'habitat écologique, moins consommateur d'énergie et d'espace et mieux intégré aux centres urbains, aux quartiers et aux bourgs, devra être promu.

b- L'exigence environnementale nous oblige à repenser les politiques publiques à tous les niveaux de décision. La consommation anarchique d'espaces au nom d'une vision dépassée du développement économique n'est plus acceptable car elle impacte notre environnement global (la Terre et son climat) comme notre environnement local (appauvrissement de la biodiversité et des paysages).

c- Les collectivités locales doivent promouvoir la mise en œuvre d'un urbanisme « soutenable » qui réhabilite l'urbain et la densité en offrant une vraie place à la nature. La réhabilitation de l'ancien doit être privilégiée à la construction neuve.

d- Une véritable politique d'installation doit être mise en place avec notamment des facilités à la transmission et à l'accessibilité des terres agricoles.

e- L'UDB souligne la responsabilité de l'imperméabilisation croissante des sols (routes, parkings, zones commerciales...), donc des politiques publiques hexagonales et locales qui la favorisent, dans la multiplication des inondations catastrophiques.

#### III.1.3.4. Promouvoir des transports moins polluants

U -Abs : 7

a- Il est avant tout nécessaire de rappeler que la mobilité n'est pas une fin en soi. L'UDB, fidèle à son slogan « vivre, travailler et décider au pays » estime qu'il faut distinguer mobilité contrainte et mobilité choisie.

b--: L'UDB est consciente de la nécessité d'améliorer le réseau routier breton (RN 164, liaisons nord-sud et est-ouest). Elle prône parallèlement l'affectation de budgets importants dans une politique de développement des transports collectifs.

c- L'UDB milite pour la réouverture des anciennes gares et la création de nouveaux arrêts, notamment dans les zones suburbaines de Rennes, Nantes, Brest et Lorient pour les TER. L'UDB fait des liaisons ferroviaires nord-sud un enjeu majeur de ces prochaines années. De même, il est plus que temps de repenser à une stratégie de fret ferroviaire et maritime. Une discussion tripartite entre collectivités, SNCF/armateurs et chargeurs routiers est à encourager. Par ailleurs l'UDB milite pour la recréation d'un réseau ferroviaire de proximité.

d- La Bretagne possède également de trop nombreux aéroports, la plupart déficitaires et ne proposant trop souvent que des liaisons internes vers Paris concurrentielles avec le TGV... qui est financé par la collectivité ! Pour l'UDB, il est nécessaire de décourager les vols courts et de définir une véritable politique aéroportuaire bretonne, et en réorganisant les lignes. C'est dans ce cadre que doit être étudiée la pertinence de créer, ou non, un aéroport international à Notre-Dame-des-Landes.

e- Sur le plan maritime, la Région Bretagne est propriétaire de trois ports de commerce que sont Lorient, Brest et Saint-Malo. Toutefois, il n'est pas pensable pour l'UDB de mener une politique maritime sans inclure le principal port breton : Nantes-Saint Nazaire. L'UDB est favorable au cabotage maritime.

### III.1.3.5. Favoriser la transformation écologique de l'économie

U- Abs : 7

a- Il est nécessaire de cibler les filières en difficulté et de les reconverter progressivement vers des approches plus en phase avec les exigences actuelles tout en conservant les savoir-faire.

b- Le levier principal de cette reconversion reste la formation professionnelle, compétence du Conseil régional. De très nombreux métiers seront impactés : éco-habitat, énergies renouvelables, services à la personne, industrie automobile, agro-alimentaire, maritime...

c- L'UDB voit dans la reconversion écologique l'opportunité d'augmenter le nombre d'emplois durables en Bretagne et la consolidation d'un rapport, souvent à reconstruire, entre économie et territoire. En effet, la plupart des nouveaux emplois créés par la reconversion écologique (écoconstruction, énergies renouvelables, agriculture durable...) ne peuvent être délocalisés car ils dépendent des besoins locaux. De plus, de vraies filières industrielles de transformation doivent être créées pour les produits issus de l'agriculture biologique.

d- Le rôle de la recherche est ici déterminant. Cette recherche doit se faire en concertation entre les centres tels qu'Ifremer ou le CNRS, ainsi qu'avec les acteurs professionnels, mais également en collaboration avec les étudiants et notamment l'Université européenne de Bretagne.

e- Une reconversion écologique de l'économie suppose en parallèle l'arrêt de toutes subventions aux activités polluantes. Une reconversion écologique de l'économie suppose que les critères concernant les pollutions soient strictement pris en compte pour toute subvention publique

f- Dans le domaine de l'énergie, la Bretagne peut et doit devenir un territoire pilote. Son potentiel en énergie renouvelable (énergie marine, éolien, solaire, méthanisation des lisiers... etc.) doit être mis en œuvre pour ne plus dépendre du nucléaire. Tendre vers l'autonomie énergétique, c'est créer des milliers d'emplois non délocalisables, c'est se préparer à l'ère de l'après pétrole.

g- Favoriser l'économie sociale : Il convient de reconnaître l'utilité publique de l'économie sociale en concentrant sur ce secteur les aménagements fiscaux et les actions publiques susceptibles de créer de l'emploi. En effet, l'économie sociale, laboratoire démocratique, ancre l'activité sur un territoire et,

de fait, constitue une des réponses aux délocalisations. Il convient également de travailler à la création d'un vrai statut de l'économie sociale et solidaire en Europe.

-

## **III.2. Comment faire avancer nos idées ?**

### **III.2.1 L'Alliance libre européenne pour la promotion d'une autre Europe**

#### **Unanimité**

a- L'Alliance libre européenne (l'ALE) est une fédération de partis politiques autonomistes et indépendantistes qui promeuvent la diversité culturelle et une Europe des peuples et des régions. L'UDB en est membre. L'ALE inscrit son action dans la solidarité entre les minorités nationales et la représentation des petits États face aux grands.

b- L'ALE agit selon le principe de subsidiarité et selon le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, principe international reconnu par les États européens, mais rarement appliqué. En France notamment, les régions ne disposent d'aucun pouvoir législatif. L'ALE dénonce le jacobinisme exacerbé de l'Etat français et sa volonté d'uniformisation.

c- L'UDB agira pour promouvoir l'idée du fédéralisme tant au niveau hexagonal qu'européen. Au niveau Européen, l'UDB agira au sein de l'ALE pour promouvoir notre conception démocratique, fédérale, pacifique, sociale et écologique de l'Europe et la mise en œuvre d'une constitution européenne réellement démocratique.

### **III.2.2. Lutte contre la réforme territoriale du gouvernement**

#### **Unanimité**

a- L'UDB estime prioritaire de lutter contre la réforme territoriale proposée par Nicolas Sarkozy car outre le fait qu'elle va recentraliser les compétences et les moyens, pourtant déjà très faibles de la région, cette réforme ôte aux citoyens la possibilité de décider d'un projet de société pour la Bretagne.

b- L'UDB combat la suppression des Pays car les Bretons y sont attachés, sans doute plus qu'aux départements. Que la Bretagne soit une des rares régions en France à être entièrement couverte par des Pays, couverture facilitée par le fait que les Pays traditionnels ont une existence ancrée dans les origines de la Bretagne armoricaine (tout en étant conscient que la configuration des Pays a changé avec les nouveaux moyens de communication), est une preuve supplémentaire que de Brest à Clisson, le peuple breton a une spécificité et qu'à région spécifique, statut spécifique !

c- La contractualisation entre les Pays et la Région ainsi que les mécanismes de péréquation entre les Pays appliqués depuis l'accession de la gauche au conseil régional en 2004 doivent être poursuivis.

### **III.2.2. Renforcer la campagne sur l'autonomie**

#### **Unanimité**

a- L'autonomie est un concept complexe que bien peu de Bretons maîtrisent. Le terme peut encore susciter de l'incompréhension, voire de l'appréhension par méconnaissance de ce qu'il recouvre et il est du devoir de l'UDB de le rendre compréhensible.

b- Le calendrier électoral étant ce qu'il est, la campagne sur l'autonomie décidée lors du dernier congrès n'a pas été complètement réalisée. Certes, des affiches ont été créées, mais le bureau politique ne s'est pas suffisamment penché sur la question, laissant la charge de cette campagne au secteur jeune qui a réalisé un double tour de Bretagne pour expliquer de façon pédagogique ce projet.

c- Plus que jamais, il est nécessaire de débattre de cette question d'autonomie avec la société. L'UDB doit notamment axer sa réflexion et sa communication sur les implications concrètes de l'autonomie pour la population bretonne dans les domaines importants de la société.

d- : L'UDB devra être une force de rassemblement pour constituer un pôle autonomiste, progressiste et écologiste en Bretagne. La campagne pour l'autonomie permettra de promouvoir cette volonté de rassemblement et de mobilisation sur le terrain pour obtenir les transferts de compétence vers la Région Bretagne, notamment dans les domaines de la politique linguistique, de la gestion de l'eau et de la gestion des aides de la PAC. Cette campagne devra intégrer la réunification de la Bretagne.

### **III.2.3 - L'Union démocratique bretonne et Europe écologie – Les Verts**

**C : 16 – Abs : 20**

a- Depuis trente ans, la social-démocratie européenne peine à se renouveler et tend à capituler devant l'idéologie libérale. Parallèlement, le mouvement écologiste autour des Verts s'est ancré à gauche et s'est emparé des questions sociales. En France, la naissance d'Europe écologie – Les Verts s'inscrit dans ce mouvement et représente un souffle nouveau. Ce rassemblement, auquel la fédération Régions et Peuples solidaires s'est associée, a entraîné de bons résultats électoraux aux élections européennes et régionales. L'UDB a pris toute sa place dans la dynamique d'Europe écologie en Bretagne.

P: 124 C: 1 A: 0

b- Lors des Assises de Lyon, Europe écologie a fait le choix de se structurer en parti unifié à l'échelle hexagonale sur la base d'une adhésion individuelle stricte. Pour l'UDB, il ne pouvait être question ni de se dissoudre, ni de se diluer. D'une part, parce que les idées que nous incarnons doivent continuer à être portées de façon autonome, d'autre part, parce que la double appartenance est contraire à nos statuts comme à ceux d'Europe écologie.

Unanimité

c- Pour autant l'UDB et le nouveau parti Europe écologie – Les Verts ont de fortes convergences idéologiques et aujourd'hui un long passé commun avec de nombreux combats partagés, y compris plusieurs campagnes électorales.

Les deux groupes d'élus au Conseil régional de la Bretagne administrative, UDB et Europe écologie, travaillent en confiance et constituent un lien permanent entre les deux partis.

En Loire-Atlantique, la question de la réunification de la Bretagne, même si elle a été intégrée dans le programme de la liste EE en PDL à laquelle l'UDB a participé au premier tour de l'élection régionale de 2010, n'est pas revendiquée comme une priorité par EE. L'organisation « régionale » d'Europe écologie à l'échelle de B4 et des PDL, n'est pas un élément facilitant les relations entre l'UDB et EE. Pour autant, les accords UDB et EE passés dans le cadre de la campagne des élections régionales trouvent des concrétisations : organisation d'une réunion publique en février 2011 (impliquant les associations, Bretagne réunie et 44 BZH) et mise en œuvre d'un colloque autour de la réunification avant les élections de 2012.

**P : 121 -C : 2 – Abs : 2**

En conséquence, le congrès de l'UDB, décide d'un partenariat renouvelé mais non exclusif entre l'UDB et Europe écologie - Les Verts.

Ce partenariat de parti à parti, s'organisera à l'échelle de la Bretagne historique.

Pour ce faire l'UDB proposera à EE - Les Verts la mise en place d'une structure souple de coordination à l'échelle des cinq départements bretons.

Unanimité

P : 88 -C : 18 – Abs : 19

d- Ce partenariat se traduit dans l'immédiat par une alliance avec Europe Ecologie – Les Verts pour les élections cantonales de 2011. Cette situation ne préjuge en rien d'autres alliances électorales en vue des échéances futures : sénatoriales, présidentielles, législatives, régionales, municipales.

P : 93 -C : 23 – Abs : 9

e- L'approche différente des composantes de R&PS au sujet du partenariat avec EE – Les Verts, sans remettre en cause la nécessité d'une fédération des peuples et régions solidaires dans le cadre de l'Etat français, justifie, conformément à la résolution du congrès de Mouans-Sartoux, la tenue d'un conseil fédéral extraordinaire de R&PS, après débat dans chacune des composantes.

Le congrès de l'UDB demandera à R&PS que le positionnement spécifique de l'UDB en Bretagne soit pris en compte, dans l'élaboration de la convention de partenariat envisagée entre R&PS et Europe écologie – Les Verts, au niveau hexagonal.

Unanimité

-

### **III.2.4. Les élections à venir**

C : 3 – Abs : 9

a- 2011 sera à nouveau une année électorale. Bien qu'elle risque d'être moins mobilisatrice que la campagne des régionales, celle des cantonales est importante en ceci qu'elle permet à l'UDB de défendre des thèmes qui lui sont chers et de militer sur le terrain.

b- Pour les élections cantonales, le BP avait décidé, en lien avec Europe écologie, d'engager des négociations avec le PS, dans l'objectif d'avoir des élus dans les conseils généraux pour peser sur les politiques menées.

Hormis le département des Côtes d'Armor dans lequel les négociations se poursuivent, la représentativité UDB et EE - les Verts, n'a pas été reconnue par les instances du PS qui restent majoritairement dans une attitude hégémonique.

En conséquence :

En Bretagne administrée, l'UDB mènera campagne dans le cadre de l'alliance avec EE - Les Verts.

En Loire-Atlantique, compte tenu du contexte, le congrès mandate le BP et la fédération 44, pour assurer une présence visible de l'UDB aux élections cantonales, de façon autonome.

Au second tour, sauf dans le cas d'un accord de premier tour en Côtes d'Armor, et compte tenu de l'attitude du PS, il n'y aura pas de désistement systématique. Partout où ce sera possible, l'UDB optera pour le maintien de ses candidats. Le BP aura la responsabilité d'apprécier les situations particulières.

c- 2012 sera l'année de l'élection présidentielle puis des élections législatives. En 2012, battre la droite sera un objectif prioritaire pour l'UDB, tant la politique mise en œuvre depuis 2007 s'est traduite par une aggravation délibérée des inégalités sociales, déjà favorisées par les mesures fiscales des gouvernements Raffarin et de Villepin.

d- Pour autant, battre la droite implique de proposer et de faire partager à une majorité de citoyens français un véritable projet de société qui crée un espoir de changement et emporte les convictions. Tout en considérant que la conversion écologique et sociale des systèmes de production et des modes de vie, la mise en œuvre institutionnelle d'un fédéralisme différencié et de l'autonomie régionale sont nécessaires et urgents, l'UDB décide d'engager un dialogue avec Europe-Écologie et avec les autres forces progressistes de gauche y compris celles ne portant pas complètement ces idées.

-

### **III.3. Quel fonctionnement optimal de l'UDB ?**

#### **III.3.1. Revoir la communication**

**P : 109 C : 2 – Abs : 14**

a- L'UDB souffre toujours d'un déficit de communication et de notoriété. La difficulté pour notre formation à passer dans la presse ou à la télévision nécessite une réflexion globale du parti et un changement de stratégie. L'émergence de l'UDB et de ses idées sur le plan médiatique suppose que nous soyons capables de créer l'événement et non pas seulement de réagir à l'actualité. Le Tro Breizh de l'autonomie organisé par les jeunes de l'UDB montre la voie à suivre.

b- Notre communication par Internet s'est nettement améliorée par l'intermédiaire des réseaux sociaux notamment. Le congrès mandate donc le bureau politique pour continuer l'effort entrepris et étudier le meilleur moyen d'exploiter les possibilités ouvertes par internet.

c- Le congrès mandate le Bureau politique pour étudier les moyens nécessaires à l'application de la Charte Ya d'Ar Brezhoneg dans les plus brefs délais. Cet objectif est à intégrer dans la gestion des moyens humains du parti.

d- : Un système de fiches thématiques sera mis en place, avec une analyse, sur la position du parti et des questions – réponse avec un commentaire. Ces fiches thématiques auront aussi vocation à l'information et la formation des adhérents. -

**III.3.2. L'avenir du *Peuple breton***

P : 99 - C : 3 – Abs : 23

a- *Le Peuple breton* est le principal outil informatif de l'UDB, mais c'est également un magazine d'actualité et de formation sur la Bretagne qui souhaite élargir le périmètre du combat autonomiste, écologiste et de gauche.

b- *Le Peuple breton* a démontré sa qualité eu égard à son caractère militant et bénévole, mais il reste un outil qui revient cher au parti et son coût pose question.

c- Pour l'UDB, il n'est cependant pas raisonnable de se passer d'un tel outil, lu par de nombreux décideurs bretons et bénéficiant d'un noyau de fidèles lecteurs. La parution mensuelle de ce journal permet la formation du plus grand nombre, militants et sympathisants.

d- Les ressources du Parti étant limitées, une réflexion de fond sur les moyens de trouver de nouveaux abonnés et/ou des financements est nécessaire.

e- La diffusion du PB doit être mieux organisée. Le réseau de dépôts doit être renforcé, en priorité dans la Loire-Atlantique et dans les Côtes d'Armor.

f- Sa promotion par internet doit être accrue car elle permet une banalisation du titre et participe à sa crédibilité. Si Internet ne peut remplacer une publication papier, il est important de profiter de la complémentarité entre les deux médias.

**III.3.3. La formation**

**Unanimité**

a- La formation est un élément indispensable à tout parti démocratique. Un parti doit en effet être conçu comme un outil permettant de poursuivre la formation des adhérents parallèlement ou après leurs études. La formation des camarades à la prise de responsabilité et à l'animation interne du parti sera une priorité.

b- La formation s'articule autour de cinq axes :

- la formation collective autour de thèmes précis,
- la formation personnelle : l'art de communiquer, la prise de parole, la rédaction d'articles,
- la formation appliquée : la politique économique et sociale, l'écologie appliquée,
- la formation aux fonctions électives et aux fonctions d'animation du parti,

- le développement du bilinguisme dans le parti.

c- Chaque responsable de commission sera chargé d'organiser, en lien avec le coordinateur au bureau politique, une session de formation par an.

d- La formation théorique sur les grands enjeux du monde contemporain devra être développée prioritairement et pourra être ouverte à des formations amies.

e- L'UDB estime nécessaire de prendre sa part de responsabilité en matière de promotion du bilinguisme en Bretagne. Ayant signé la charte Ya d'ar brezhoneg, elle s'engage à organiser une journée de formation exclusivement en breton pour les brittophones, membres ou sympathisants du parti.

f- Compte tenu de l'importance des élus municipaux pour le parti une attention particulière sera accordée à leur formation.

### **III.3.4. Recruter et structurer**

U -Abs : 11

a- Le congrès mandate le BP pour une campagne forte d'adhésions qui ciblera en priorité les jeunes et les femmes.

b- Les élus municipaux et régionaux de l'UDB constituent un relais important pour les propositions de l'UDB, ils témoignent de la capacité du parti à gérer les affaires publiques, ils sont des relais d'action et d'opinion essentiels pour nos idées et le parti. Il convient donc de valoriser plus et mieux le réseau des élus UDB. Le BP devra dégager des moyens pour dynamiser le réseau d'élus et faire connaître ses actions et engagements.

=

### **III.3.5. Optimiser le fonctionnement interne du parti**

P : 121 C : 1 – Abs : 1

a- L'UDB a besoin de repenser sans cesse son organisation et sa structure pour les adapter aux défis à venir. Pour se faire l'UDB privilégiera dans les deux ans à venir :

b- Une organisation du bureau politique où les postes et rôles de chacun seront définis dès les deux premières réunions entre le maximum de membres avec la possibilité de nommer des responsables-animateurs de commissions thématiques.

c- Une réflexion sur l'articulation BP / Fédérations / section définissant mieux les champs de compétences et d'action de chacun et leur organisation réelle, et la circulation de l'information interne.

d- Des réunions de services ou par thèmes réunissant les responsables ayant à traiter des questions similaires (réunion AI, de trésoriers, de communication...). Outre les aspects techniques ces réunions auront un effet de meilleures connaissances personnelles entre militants et un lieu de confrontation des expériences.

e- Une redéfinition du rôle, du contenu, de la périodicité d'*An Emsaver*, lien entre tous les adhérents.